

ANLCl^{œil}

Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

e✓apro

Evapro a été développé par l'ANLCl avec l'appui de Pascal Moulette, chercheur à Coactis - Université Lyon 2 et les opérateurs de compétences.


Constructys
Votre partenaire compétences

OPCO

Mobilités

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION


Opco ep
OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES
DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ


OPCO
SANTÉ

Anfh
Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

pro.eva.anlci.gouv.fr



Evapro, de quoi s'agit-il ?

Evapro est un outil d'auto-diagnostic des organisations de travail.

Dans beaucoup de structures publiques ou privées, les difficultés liées aux compétences de base restent invisibles.

Cet outil aide ces structures à mesurer les risques et les impacts engendrés par le manque de compétences de base (lire, écrire, compter et cliquer) au travail.



Pourquoi utiliser evapro ?



Evapro permet aux employeurs d'identifier les éventuelles difficultés liées à l'insuffisante maîtrise des compétences de base, d'en mesurer l'impact sur le travail et de mettre en œuvre des solutions adaptées pour sécuriser les parcours professionnels.

Plus qu'un diagnostic — un levier pour prendre conscience, comprendre et agir.



Quels sont les objectifs d'evapro ?



- Mesurer les risques liés à une maîtrise insuffisante des compétences de base,
- Identifier les impacts — collectifs et individuels — sur l'organisation,
- Révéler les coûts cachés et leurs causes,
- Analyser les stratégies d'adaptation déjà mobilisées,
- Anticiper les enjeux de la transition numérique,
- Engager l'action pour sécuriser les parcours professionnels des personnes concernées.

À qui s'adresse evapro ?

Ce service est destiné aux acteurs de la structure : directions, services RH, managers, représentants du personnel.



Comment utiliser evapro ?



Le professionnel doit tout d'abord créer son compte et sa structure depuis l'interface de connexion à evapro.

Il lui suffira ensuite de répondre au questionnaire d'auto-diagnostic qui analysera automatiquement les risques, les impacts et les coûts cachés potentiels.



Et ensuite ?

Le diagnostic ne s'arrête pas à la prise de conscience.
Une structure peut ensuite :

- Exporter son bilan pour en garder une trace et partager les résultats en interne,
- Être orientée vers son opérateur de compétences pour un accompagnement personnalisé,
- Accéder à la boîte à outils "Les Incontournables" pour construire un projet de développement des compétences de base.



**Du diagnostic à l'action, evapro
vous accompagne.**



e✓apro

pro.eva.anlci.gouv.fr



Des questions, des remarques ?
Contactez-nous : **eva@anlci.gouv.fr**